

MAISONS PAYSANNES DE TOURAINE

Association Loi de 1901 pour la sauvegarde de l'architecture paysanne
et la défense du cadre de vie rural

9 quai du Pont Neuf, 37 000 Tours
Tel : 02 47 94 43 60

Délégation de Maisons Paysannes de France





Le mot de la Présidente

Chers adhérents

la nouvelle Présidente de votre association vous adresse ce quarante-deuxième bulletin ; que de chemin déjà parcouru ! Avec toute l'équipe que vous avez élue en Assemblée Générale, je veux remercier ceux qui nous quittent et qui ont tant fait pour notre association.

Tout d'abord, je m'adresse à vous, Jacqueline Guichané, qui après tant d'années de travail pour Maisons Paysannes avez souhaité « passer la main ». Votre modestie dut-elle en souffrir, permettez-moi de faire ici l'éloge bien mérité de la Présidente sortante. De foires en comices, de journées du Patrimoine en journées du Val de Loire, de stages en sorties, de puits en lavoirs, de loges en moulins, de commissions en congrès, de visites-conseils en « prix René Fontaine », vous avez été partout... Les membres du Conseil ont eu parfois quelques difficultés à vous suivre « à la trace », mais ont essayé de vous épauler au mieux, jusque dans vos dernières activités M.P.T.

Je m'adresserai ensuite à vous, cher Michel Joubert, qui avez si sagement veillé aux comptes, tâche quelquefois plus difficile que l'on ne pourrait penser ; nous avons tous apprécié vos bons conseils et votre sens de la mesure. Soyez remercié pour cela et pour avoir proposé aimablement votre aide future à notre nouveau trésorier.

Quant à vous, cher Raoul Guichané, vous avez toujours su faire preuve de la plus grande discrétion et patience, mais aussi de la plus grande compétence dans nos sorties que vous avez souvent enrichies par votre connaissance des moulins et de notre environnement rural . Merci donc pour tout.

La nouvelle Présidente que je suis a beaucoup appris en regardant travailler la Présidente expérimentée qui nous quitte. La nouvelle équipe, que je représente, fera tout son possible pour mériter la confiance de nos adhérents et de nos sympathisants. Ecrivez-nous, téléphonez-nous, faites nous part de vos suggestions et remarques. Nous nous rapprochons de vous avec nos « Correspondants de Pays » ; il faudra les solliciter et les mettre au courant de vos compétences. Ils vous inviteront à travailler avec eux dans nos « commissions ».

Une association ne vit pas par le seul travail de quelques personnes dans un conseil d'administration, car alors le risque est grand d'un certain étiolement. Une association vit par le dynamisme de tous ses membres.

Soyez dynamiques avec nous !

La Présidente, Michèle Balivet- Benoit

« Droit de réponse »

Qui peut prétendre mériter tous les compliments qu'on lui adresse en fin de mandat ? Seul, qu'aurait-il fait ?

A l'issue de ma dernière AG, je voulais évoquer les collaborations les plus anciennes et les plus marquantes de mon mandat ; mais je voulais éviter d'être moi-même la cible de cette journée ; aussi avais-je décidé de sacrifier les deux autres sortants.

Un proche collaborateur connu depuis vingt ans, qui outre ses fonctions de trésorier pour lesquelles il lui a fallu beaucoup de patience, à cause de moi notamment, a beaucoup œuvré. Bon photographe, il a illustré certains articles et panneaux avec des photos d'enduits au ciment à nous faire hurler, mais aussi faisant ressortir des restaurations bien menées. Il a participé à la confection de brochures et était intéressé par tous les projets ; œil scrutateur et critique, mais avant tout et toujours, une attitude positive.

Un tout aussi proche collaborateur connu depuis plus de deux fois et demi vingt ans, toujours très discret en conseil, mais il a su nous faire découvrir un certain patrimoine - les moulins - et ce, jusqu'à la dernière AG, avec une causerie-projection surprise.

Mais au delà du travail de ces deux proches, je retiendrai surtout leur rigueur morale, leur calme, leur compétence. Toutefois, tant l'un que l'autre n'hésitait pas à m'adresser des remarques avec bienveillance évidemment, et pertinence, ça va de soi.

Je remercie donc très fort et avec émotion Michel Joubert et Raoul Guichané.

Pourquoi « droit de réponse », parce que c'est en partie une réponse aux éloges dont j'ai été gratifiée, présentés avec brio par notre nouvelle Présidente Michèle Balivet-Benoit.

Jacqueline Guichané



Amoureux de l'ancien et de la campagne nous recherchons une maison type ferme ou longère dans la région de Tours (30 à 35 Km) pour restauration de qualité et artisanale (pierres, carreaux de sol en terre cuite, poutres etc...)

Contacter sur Internet : familoup@aol.com

ASSEMBLEE GENERALE

Préambule

Jacqueline Guichané : « Pour ouvrir cette assemblée générale, je vous présente tous mes vœux, bien des félicitations aux présents, compte tenu du temps, et des regrets que certains soient bloqués par la neige.

Personnalités excusées : Marc Pommereau, président du Conseil Général, Bernadette de Lignières, déléguée des Vieilles Maisons Françaises, Brigitte Touveny, représentante de la Fondation du Patrimoine, Sylvie Roux, adjointe au Maire de Tours, les architectes et les responsables techniques des Bâtiments de France.

Vœux des personnalités : Yves Dauge et Loïc Bidault, et l'équipe du P.N.R., le Président du Conseil Régional et Dominique Tremblay, directeur du Syndicat Mixte Interrégional Mission Val de Loire, Serge Babary, vice-président du Conseil Général, Yves Couteau, vice-président du Conseil Général, Catherine Côme, vice-présidente de l'association des maires.

Adhérents excusés : Robert et Marie-Thérèse Aguenier, Etienne Blanchet, Jacques Delagrangé, Daniel Dolle et Christine Van der Linde, Paule Garnaud, Bernard Guichané, Gérard Pelluard, Guy Riolet, Claude Roguet, Jean Sallou, Bernard et Marie-Thérèse Valton, Edith Viguié.

Regrets : nous avons annoncé le décès de Claude Sapin dans notre bulletin n° 41 et lui avons rendu hommage. Ces jours-ci, c'est Colette Bézier qui nous a quittés, une des premières adhérentes et des plus fidèles.

Remerciements :

Je remercie sincèrement tous ceux qui m'ont adressé des vœux personnels. »

Compte-rendu

C'est une année d'élections au conseil d'administration. Tous les membres doivent remettre leur mandat en jeu ; trois d'entre eux ne se représentent pas. Il s'agit de Jacqueline Guichané, Raoul Guichané et Michel Joubert. Tous les autres sortants se représentent et trois nouvelles candidatures sont déclarées, celles d'Etienne Blanchet, de François Côme et Christelle Bulot.

Le rapport moral rédigé par la Présidente est lu par le benjamin du CA, Christophe Chartin (voir plus loin). Le rapport financier est présenté par le trésorier Michel Joubert (voir plus loin). Certaines dépenses engagées fin 2002 et certaines rentrées n'y apparaissent pas, en particulier les frais relatifs au « Triptyque enfants » dont la Présidente nous annonce la réalisation et met quelques exemplaires de la pré-maquette à disposition du public

Ces deux rapports sont soumis au vote. Ils sont adoptés à l'unanimité des présents, moins une abstention.

Les membres du CA représentés par la secrétaire adjointe rendent hommage à la Présidente pour le travail accompli pour notre association depuis de très nombreuses années.

Les élections au CA. 28 votants présents et 17 procurations, soit 45 voix. Ont obtenu : Michèle Balivet-Benoît (42 voix), G. Benoit (40 voix), F. Côme (45 voix), E. Blanchet (43 voix), C. Bulot (45 voix), C. Chartin (45 voix), J.P. Devers (36 voix), P. Garnaud (45 voix), A. Massot (45 voix), P. Ponsard (38 voix). Ils sont élus.

Une bonne surprise !

Pour animer cette AG, Raoul Guichané nous fait une très intéressante causerie, illustrée de diapositives, sur les moulins de Touraine. En quoi ils ont modifié profondément l'aspect des cours d'eau, et combien ils ont apporté de richesse au bâti rural. Démonstration est faite, s'il en était besoin, des liens qui unissent nos deux associations : « Maisons Paysannes » et « les Amis des Moulins ». L'orateur est vivement applaudi par l'assistance, conviée ensuite au pot de l'amitié.

RAPPORT MORAL

« L'an dernier, je citais dans le désordre plus d'une quinzaine d'associations ou d'organismes avec lesquels nous avons eu des échanges et avec qui nous avons travaillé.

Les liens sont maintenus avec la plupart, en particulier avec le Comité Culturel et Scientifique du Conseil Général. Nous avons eu entre autres le plaisir d'assister à Orléans à la signature des conventions avec Val de Loire Patrimoine Mondial

Nous vous annonçons que la prochaine Journée du Patrimoine aura lieu le 15 Juin 2003.

Nous continuons à offrir des stages et des services-conseils. Peut-être y a-t-il davantage d'artisans sensibles au patrimoine et bien formés, mais les produits « prêts à l'emploi » font rage, en général chers et inadaptés ; l'actuel procès concernant le ciment prouverait s'il en était besoin combien nous devons être méfiants.

Un stage très traditionnel de badigeon à la chaux aérienne dans le Sud-Lochois a été bien mené. Journée fort agréable.

Pour la sortie de printemps, nous avons quitté l'Indre & Loire, mais nous sommes pratiquement restés en Touraine ; il n'y a pas eu de guerre à la frontière, mais un bon accueil en Vienne par les représentants de Maisons Paysannes de la Vienne, très chaleureux, et comme nous l'avons déjà écrit, avec un représentant aussi qualifié qu'enthousiaste pour nous faire découvrir Saint-Pierre-de-Maillé et ses environs.

Dans le bulletin n° 41, nous avons évoqué la sortie d'automne à Genillé. A cette occasion, une nouvelle édition de la brochure. Genillé, village toujours plus actif pour la sauvegarde du patrimoine, essentiellement grâce à sa municipalité et à un syndicat d'initiative très dynamique. La vallée de l'Indrois est un enchantement.

Le nombre d'adhérents se maintient, par un fort renouvellement ; cela donne de la fraîcheur et de l'enthousiasme à l'association qui rajeunit. Il faut savoir qu'on peut être adhérent et bouger. Ainsi en trois ans nous avons relevé vingt cinq changements d'adresse : qui a quitté le département, qui habite nouvellement sa maison bien restaurée, qui a d'autres intérêts... A ceux-là, à ces « partis sans laisser d'adresse », il n'est guère possible d'envoyer des lettres de rappel.

Les loges de vigne sont toujours à l'honneur ; le Conseil Général est sensible à leur sauvegarde, ainsi que l'Association P.E.T.R.I. en particulier. Nous vous exposerons leur projet.

Un important renouveau concernant les panneaux d'exposition : beaucoup ont été détruits par dégâts des eaux, et on souhaite aborder différemment les expositions.

Maisons Paysannes de France a tenu un stand aux Foires de Paris et Salon du Patrimoine. Maisons Paysannes de Touraine est allée donner un coup de main ; dans les deux manifestations, il y a eu beaucoup de visiteurs.

Enfin, le triptyque pour enfants est prêt ; nous avons grand plaisir à vous le présenter. J'avais réglé les derniers détails avec Jean-Jacques Guillot, enseignant et ancien président de Maisons Paysannes de Touraine, qui en son temps avait imaginé nos « valises pédagogiques » auxquelles j'avais participé. Elles circulent toujours, mais mériteraient d'être un peu rénovées ; encore un projet !

Voilà donc une autre année écoulée, un mandat terminé, nous sommes de mieux en mieux connus, de plus en plus sollicités.

Je souhaite très fort qu'en 2003 Maisons Paysannes de Touraine réussisse toutes ses entreprises.

Jacqueline Guichané

COMPTE D'EXPLOITATION 2 002

Recettes		Erratum
Cotisations adhérents	1 88,72	
Vente livres et brochures	514,48.....	544,48
Recettes sorties	2 637,00.....	2 217,00
Stages	86,59.....	476,59
Divers	89,59	
Produits financiers	54,49	

Total	5 263,87 E	5 263,87 E
-------	------------	------------

Dépenses	
Achat Maisons de Pays	212,21
Imprimerie	726,39
Locaux	566,64
Fournitures bureau, photocopie	741,25
Impressions bulletins	324,99
Sorties	1732,99
Stages	121,28
Poste	441,04
Téléphone	102,43
Divers	194,34

Total	5163,36 E	5 163,36 E
-------	-----------	------------

Excédent 2 002	100,51 E
----------------------	----------

BILAN 2 002

Avoirs au 31.12.01		Avoirs au 31.12.02	
Compte courant	2 947,59	Compte courant	2 993,61
Compte livret	1 981,22	Compte livret	2 035,71
Excédent 2 002	100,51		
Trésorerie	5 029,32		5 029,32 E

N'oubliez pas que, aujourd'hui, les dons faits à M.P.F. sont déductibles de vos revenus.

Vos dons seront reversés intégralement à M.P.Touraine (précisez bien votre département d'adhésion)

« ...C'est surtout par le contact direct, avec toute la diplomatie nécessaire que l'on peut faire comprendre à un propriétaire qu'il va massacrer sa maison. Pour cela il faut être sur le terrain. Les équipes de M.P.F. ne peuvent suffire à cette tâche. Il faudrait être partout à la fois.... C'est pourquoi MPF a besoin de l'aide de ses membres.... »

1982, Jean- Louis Soubrier

Contactez vos correspondants locaux !

Vous avez été informés dans notre précédent bulletin et à notre assemblée générale de la décision des administrateurs de M.P.T de nommer des correspondants locaux dans chacun des cinq pays de notre département.

Une carte précise vous a permis – si vous ne l'aviez pas fait avant - de vous situer dans l'espace et de repérer votre commune et le pays auquel elle est rattachée.

Nous souhaitons effectivement –comme cela fut signalé dans le bulletin - « profiter de ce découpage pour faciliter le fonctionnement de notre association » et désigner des correspondants locaux « dont le rôle principal défini par MPF consiste essentiellement à faire connaître l'association en distribuant de la documentation et en dirigeant les personnes intéressées vers le siège social ».

Cette définition paraît trop restrictive. Cela fait longtemps que la discussion est ouverte : depuis qu'il existe des états souverains, on a essayé de définir et de mettre en pratique, dans le domaine strictement politique, de nombreux concepts par rapport à ce questionnement. Dans la décentralisation, on accorde des pouvoirs de décision et de gestion administratives à des organes autonomes ; pour une délégation, une autorité administrative charge une autre autorité d'exercer ses pouvoirs à sa place ; dans le cas de la régionalisation, il s'agit d'un transfert de compétences qui appartenaient au pouvoir central. Voilà ce que précise le dictionnaire.

Dans le cas de MPT, il s'agit bien d'un certain transfert de pouvoirs, les définitions précédentes le révèlent. Mais, pour éviter d'éventuels conflits ou dérapages, ou des prises de risque pour l'association, des règles déontologiques ont été précisées, une espèce de charte de bonne conduite pour nos correspondants de pays qui font tous partie de notre CA.

D'abord, qu'est-ce qu'un pays ?

« Le pays est un territoire bien délimité dans lequel sont menées des actions concrètes de développement économique, touristique, culturel... » Il est composé d'un nombre défini de communes et comprend une grande ville ou une ville moyenne. Par exemple le pays du Chinonais est composé de 6 cantons (Bourgueil, Chinon, Azay-le-Rideau , L'Ile-Bouchard, Sainte-Maure de Touraine et Richelieu) regroupant 80 communes et comprenant 72 000 habitants avec la ville de Chinon.

Comment est né ce nouveau « découpage » ?

Il y a huit ans déjà, l'état français prenait la décision d'ouvrir une voie originale pour mieux organiser ses territoires, mieux dynamiser les initiatives de développement local, en utilisant des espaces géographiques différents de ceux déjà connus jusque là, à savoir les découpages administratifs traditionnels : la commune, le canton, le district, l'arrondissement, le département et la région.

En effet, c'est avec la ferme volonté de reconnaître la diversité de nos « espaces vécus », de nos « bassins de vie » que la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT) du 4 février 1995 est venue consacrer juridiquement la notion de pays.

Quels sont les pays en Touraine et leurs correspondants MPT ?

Les tourangeaux, sous la houlette de leur préfet, ont défini en Indre-et-Loire 5 pays, à savoir par ordre alphabétique :

- le Pays du **Chinonais** (avec la ville de Chinon) ; correspondants locaux MPT : Christophe Chartin (02 47 45 45 07), Alain Massot (02 47 65 89 02)
- le Pays de **Loches et de la Touraine du Sud** (et donc la ville de Loches) ; correspondants locaux MPT : Jean-Jacques Devers (02 47 92 20 75), Michèle Balivet-Benoit (02 47 94 43 60)
- le Pays **Loire Nature** (d'abord dénommé « Pays du Nord-Ouest de la Touraine », avec la ville de Château-La-Vallière) ; correspondants locaux : François Côme (02 47 24 41 06), Patrice Ponsard (02 47 24 02 88)
- le pays **Loire Touraine** (au nord-est du département avec la ville d'Amboise) ; correspondante locale : Paule Garnaud (02 47 56 45 57)
- l'agglomération **Tour(s) Plus** ; correspondants locaux : Guy Benoit (02 47 94 43 60), Etienne Blanchet (02 47 26 45 21).

Pourquoi notre association veut-elle utiliser ce découpage du département ?

Parmi un certain nombre d'arguments en faveur de cette importante mutation, citons en quelques uns :

- Mobiliser les militants dynamiques en nous rapprochant d'eux. Nous espérons faire naître d'autres vocations au plus près du « terrain » ; car rendre plus autonomes les bonnes volontés dynamise les esprits.
- Limiter les déplacements. Traverser d'un bout à l'autre le département , les responsables l'ont fait maintes et maintes fois ! Mais les distances sont importantes et les frais sont lourds !
- Utiliser ce nouveau système de « découpage départemental », d'autres délégations MPF le pratiquent depuis longtemps. Ainsi dans l'Aveyron, sont distingués Millau, l'Aubrac, Rodez, le Pays d'Olt et le Quercy Rouergat . Dans l'Oise aussi, les correspondants locaux existent, et leur délégué confirme qu'ils font merveille !
- Contacter des membres de son association vivant à quelques kms à vol d'oiseau de chez soi peut se révéler une bonne initiative, et entraîner la création d'un petit groupe local. On peut ensuite diffuser ailleurs les initiatives, les expériences locales réussies.

L'association MPT est-elle déjà engagée dans des actions au niveau des pays ?

Bien sur ! Nous en donnons pour preuve les exemples suivants pris dans les trois premiers numéros de « La Lettre du Pays Loire Touraine », un grand 4 pages couleur sur papier glacé, en A3 , tiré à 35 000 exemplaires : déjà, dans le numéro de Décembre 2 000, la dernière page est consacrée aux trois-quarts à MPT avec un article intitulé : « Vous avez une maison ancienne de pays », illustré... d'une maison paysanne ; ce texte rappelle très précisément les renseignements contenus dans ce que nous nommons dans notre jargon, le « quatre pages – conseils ». En haut de la page 3 est révélée l'idée de lancer un recensement du petit patrimoine, le petit bâti traditionnel qui nous est cher, « avec l'aide de tous les habitants ». Dans le numéro de juin 2001, la dernière page est surtout consacrée aux avantages et inconvénients de la chaux aérienne et du ciment. Dans le numéro de novembre 2 001, un article en dernière page traite du stage d'enduit à la chaux naturelle, organisé à Montreuil-en Touraine, « conjointement par le Pays Loire Touraine et M.P.T. »



Petit coup d'œil en forme de clin d'œil... sur les statistiques M.P.F. au 31 octobre 2 002

La question paraît sensée, normale, motivée par une curiosité bien naturelle et sympathique. On l'entend au cours de réunions amicales d'amis du patrimoine rural ou par exemple, lors d'une assemblée générale. Elle est toute simple et peut paraître abrupte, sinon indiscrete.

La voici : « quel est le nombre d'adhérents de votre, de notre association ? ».

La question est légitime, de la part d'adhérents ou simplement de sympathisants. Elle sous-entend un intérêt pour notre action, notre présence sur le terrain . « Que représentez-vous ? Quelle force de persuasion, de changement constituez-vous dans la défense du patrimoine rural ?... » Tous ces non-dits révèlent le caractère assez naïf de la question, comme si un seul chiffre pouvait rendre compte de la « qualité », de « l'efficacité » d'une association, de son influence au sein d'organismes consultatifs ou décisionnaires..., de sa représentativité quant à l'octroi de subventions et aides diverses, la diffusion de conseils éclairés, et autres médiatisations ...

Certes le nombre fait la force, et finalement, la réponse à la question est en général à la hauteur de sa pertinence , vague et pas très significative : « nous sommes environ 300 adhérents en Touraine ».

Cette réponse ne nous a donc pas satisfait. Comme nous avons eu récemment l'occasion de pouvoir consulter les chiffres officiels (les statistiques réunies dans un grand tableau pour 97 départements français par notre siège national), nous nous sommes mis dans la peau du journaliste d'investigation, évidemment amateur, et avons essayé d'analyser ce tableau rébarbatif et plein de chiffres. Finalement c'est plutôt la casquette du commentateur sportif radiophonique qu'il faudrait coiffer pour rendre compte en quelques lignes de nos découvertes. Essayons !

« Chers auditeurs, viennent juste de passer devant nous, au sommet du col, nos deux super-champions roue dans roue, je veux parler du n°60, M.P. de l'Oise, suivi du n°24, M.P. de Dordogne, qui font très fort avec plus de 500 adhérents ! ...Et ce n'est qu'après de longues minutes d'attente que je vois enfin apparaître un petit peloton, mené par le n°27 M.P. de l'Eure avec 350 adhérents environ. Ils sont quatre à osciller entre 350 et 300 adhérents...Le petit groupe de 5 coureurs qui les suit (entre 220 et 280 adhérents) est mené par le fameux n°37, M.P.T... »
Fin du reportage.

Nous pouvons redresser la tête mais pas nous endormir ! Les tourangeaux sont en bonne place ! Une vingtaine de départements oscille entre 100 et 170 adhérents. Quant à la queue du peloton, ceux qui risquent de « monter dans la voiture-balai », ce sont les délégations départementales dont le nombre d'adhérents n'excède pas ...12, et ils sont quand même une dizaine ! Nous ne dévoilerons pas leur nom par compassion ; cependant il faut noter l'absence « énorme » de nos concitoyens bretons. En fait un simple lecture d'un de nos numéros nationaux permet de comprendre que les bretons sont invités à adhérer auprès d'une association indépendante, aux mêmes buts que la notre, Tiez-Breiz, que MPF recommande de contacter si nécessaire.

Revenons au palmarès : force est de constater que les leaders bénéficient d'une position géographique particulièrement favorable, puisqu'ils se trouvent ou bien proches de la capitale, ou bien dans des régions éminemment touristiques . De ce côté-là, nous ne sommes pas trop défavorisés !

Et comme notre président national, Michel Fontaine, le souligne dans son dernier éditorial : « il est raisonnable de penser que, cette année, nous allons dépasser le cap symbolique des 10 000 »..
Courage !

Appel aux peintres



Vous êtes peintre amateur (sur toile, papier ou tout autre support ; huile, aquarelle ou tout autre médium) adhérent ou sympathisant de MPT. Faites vous connaître auprès de la Présidente, elle-même atteinte de ce virus.

Nous aimerions réunir quelques oeuvres de nos adhérents sur le thème du monde rural, de la maison paysanne et son environnement paysager, et proposer, pourquoi pas, une exposition pour la prochaine Assemblée Générale et/ou à l'occasion de nos différents stages et présences dans des manifestations locales.

Nous espérons que les peintres ou dessinateurs, ou tout autre réalisateur d'expression graphique se feront connaître.

Aidez-nous à créer ce nouveau centre d'intérêt de l'association : « Sensibilisation et beauté du bâti rural et de son environnement paysager par le dessin et la peinture ».

Rêvons un peu : si cette proposition avait du succès, elle pourrait être proposée à des instances locales, départementales, ou même régionales, faire l'objet d'un concours...etc

M. B.B.

PROJETS 2003

1 / SORTIES; Inscrivez vous le plus tôt possible (Voir bas de page)

Comme chaque année, nous prévoyons deux sorties :

- la sortie de printemps, le 18 mai dans le nord du département, que nous n'avons pas visité depuis plusieurs années.

- la sortie d'automne, dans le sud de la Touraine, rive gauche de la Creuse, vallée de l'Aigronne.

2 / STAGES.

Plusieurs stages sont prévus autour du remontage d'une loge de vigne sur le canton d'Azay le Rideau avec l'association PFTRI (association de défense du patrimoine en Ridellois) ; les dates dépendront de l'avancement des travaux. Nous prévoyons toutefois le début du remontage vers la fin de l'été

Les stages prévus, dans l'ordre :

Limousinerie (maçonnerie avec moellons et mortier) 12 avril à VOU ; **Enduit, carrelage ; Badigeon à la chaux, peintures décoratives (septembre) ; Utilisation de chanvre en dalle, en isolant, en cloisons, avec visite de chantier ; Limousinerie, à Thilouze, en Octobre**

1/ STAGE DE MUR ET ENDUIT en partenariat avec le G.D.A.R. de Liguail/ Date : le 12 Avril toute la journée / Lieu : VOU

Aperçus théoriques sur les différentes sortes de chaux ; mise en pratique ; documents techniques

Prix : 20€uros ; Renseignements : J.P.Devers, 02 47 92 20 75

découper

Bulletin d'inscription au stage du 12 Avril 2003 (à envoyer, accompagné de votre chèque)

Nom, Prénom.....Nombre de participants.....

Adresse..... Téléphone :.....

Chèque à l'ordre de Maisons Paysannes de Touraine,

adressé à C.Chartin, la Perrière, Villaines-les-Rochers

découper

2/ SORTIE DE PRINTEMPS. Date : **Dimanche 18 Mai** / Visites dans le Nord du département. Le matin : deux très intéressants chantiers de restauration ; déjeuner au restaurant la Bonne Franquette à Lpeigné (02 47 52 37 46) ou pique-nique. L'après midi : la Collégiale de Bueil, centre de bourg, moulin restauré ...

Sortie obligatoirement en car ; départ de Loches (place de la gare) 8H ; Départ de Tours (place du Commandant Tulasne, ancienne plThiers 8H45) Louestault, place de la mairie 9H15 (indiquez le point de ralliement en entourant le nom de la ville sur le bulletin)

Prix de la sortie (obligatoirement en car)

- Personne seule ; ...adhérente : 15 Euros.....non Adhérente : ...20 Euros
- Couple.....adhérent : 28 Eurosnon adhérent : 37 Euros
- Prix du restaurant : **13 Euros** par personne

Renseignements : 02 47 94 43 60

découper

Bulletin d'Inscription à la sortie du 18 Mai ; à envoyer, accompagné de votre (vos) chèque (s)

Nom, Prénom.....

Nombre de participants.....adhérent(s).....non adhérent(s)

Adresse.....tél :..... Départ de : Loches...Tours...Louestault (entourer)

Ci-joint un chèque deEuros **en règlement de la sortie du 18 mai**

Chèque à l'ordre de Maisons Paysannes de Touraine,

Nombre de repas au restaurant.....

Ci-joint un chèque deEuros en règlement de...repas au restaurant

Chèque à l'ordre de **Restaurant la Bonne Franquette**

Les chèques doivent être adressés à C.Chartin, La Perrière, 37190, Villaines les Rochers

Renseignements : 02 47 94 43 60

Fin provisoire d'une loge de vigne

Une belle journée pour un travail un petit peu triste, mais qui s'est déroulé dans la bonne humeur malgré tout ! Et il y avait une bonne raison à cela : si cette loge de vigne a dû être démolie, elle va être reconstruite !

De fait, ce projet mené en partenariat avec la mairie de Thilouze, l'association PETRI et l'association des Maisons Paysannes de Touraine, vise à la réhabilitation du petit patrimoine bâti.

Le terrain sur lequel était construite cette loge de vigne appartenait à une vieille famille de Thilouze, les Bourdin. Ceux-ci ont décidé de le vendre. Le nouveau propriétaire, Dominique Viau, de Villeperdue, conscient de l'intérêt que présentait ce petit bâtiment, l'a proposé gracieusement à la municipalité !

En effet une construction au milieu de terrain l'aurait gênée dans son exploitation. Il a préféré qu'il soit ainsi protégé. L'opération de démolition a été



Tous les stades de démolition ont été suivis de près par les spécialistes !

réalisée, il y a une dizaine de jours par les soins de bénévoles issus des partenaires menant l'opération. Et ils n'ont pas chômé !

Les habitants de Thilouze et des communes environnantes, les scolaires, pourront ainsi retrouver cette loge de vigne, dans un environnement plus adapté. Sa reconstruction est

prévue à proximité du terrain de foot. Les travaux donneront lieu à des manifestations de sensibilisation à la restauration et à la sauvegarde du patrimoine bâti. La municipalité apportera les fonds nécessaires à la reconstruction. L'association PETRI en assurera la communication par un cycle d'expositions et de conférences. Maisons

Paysannes de Touraine assurera l'accompagnement technique des restaurations. Durant ces travaux des stages seront proposés sur les différentes étapes : pierres de taille, moellons, charpente, carrelage, etc.

A ce propos, l'ensemble des partenaires de cette opération lancent un appel à toutes les personnes qui pourraient leur fournir des matériaux de récupération réutilisables lors de la reconstruction : tuiles, pierres, carrelage de sol, etc.

En attendant, tous les matériaux intéressants de cette loge ont été récupérés et stockés dans un local communal. La reconstruction s'étalera de mars à juin 2003. Rendez-vous est donné pour cette date, ce sera le démarrage d'une seconde vie !

■ **Mairie de Thilouze** : 02.47.26.87.41 - **Association PETRI** : 02.47.45.28.53 - **Représentant local de Maisons Paysannes de Touraine** : Christophe Chartin, à Villaines les Rochers : 02.47.45.45.07

Vous êtes disposés à donner 2 à 3 heures de votre temps à notre association (travail en groupe pour expédier le bulletin, tenue d'un stand M.P.T., ou autre travail en commun pour aider les membres du Conseil et dynamiser les relations).

Faites-vous connaître en téléphonant à votre correspondant de pays ou au 02.47.94.43.60.

Merci et à bientôt.